

## Un sondage Ifop de la Fondation 30 Millions d'Amis



La Fondation 30 Millions d'Amis a fait réaliser par l'Ifop ce mois-ci un sondage intitulé « Les Français et le bien-être des animaux ».

Réalisé sur internet par questionnaire auto-administré en ligne du 6 au 7 février, l'enquête a rassemblé un « échantillon de 1010 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération », selon les indications données par l'Ifop.

Cette enquête montre une **très forte préoccupation des 1010 répondants pour la protection des animaux** : 67% les jugent mal défendus par les politiques et la justice, 74% sont favorables à l'interdiction des corridas et 86% à l'interdiction de l'élevage intensif et de l'élevage pour la fourrure. Les deux-tiers ne veulent plus voir d'animaux sauvages dans les cirques et 81% souhaitent l'interdiction de la chasse le dimanche.

Enfin, on apprend que 96% des répondants font confiance à la Fondation 30 Millions d'Amis pour défendre et protéger les animaux !

Le sondage a aussi demandé si les personnes étaient **favorables à l'interdiction de l'expérimentation animale lorsqu'il est démontré que les méthodes substitutives peuvent être utilisées à la**

**place.** Quatre-vingt-dix pour cent des personnes le sont.

**Posée à des chercheurs, la même question aurait donné 100% de réponses favorables.** En effet, la réglementation a depuis longtemps tranché ce point : il est interdit d'avoir recours à l'expérimentation animale si des méthodes autres peuvent la remplacer. La Fondation 30 Millions d'Amis pourra rassurer ses adhérents : le législateur a déjà répondu à leur vœu.

On peut regretter que le titre donné par l'Ifop à la page qui présente ce résultat soit : « Adhésion à l'interdiction totale de toute expérimentation animale », **un titre qui reflète mal la question posée.**

---

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)

